

Témoignages

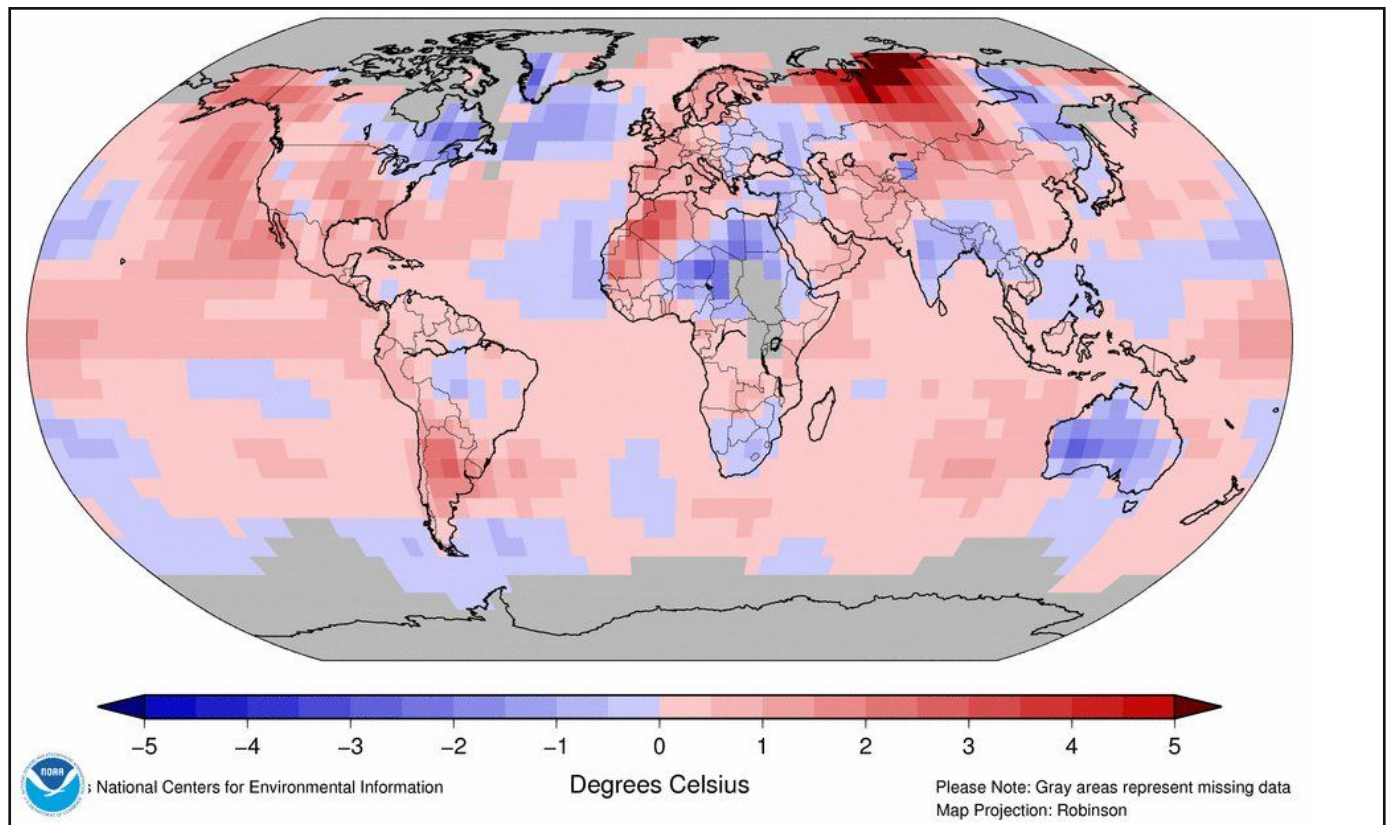
JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18146 - 71ÈME ANNÉE

Nouveau record battu à quelques mois de la conférence de Paris sur le climat

2015 : le début d'année le plus chaud

D'après les données publiées par le NOAA, l'administration des États-Unis chargée d'étudier l'océan et l'atmosphère, les quatre premiers mois de 2015 ont été les plus chauds jamais mesurés à l'échelle du globe. Cela ne sera pas sans conséquence sur La Réunion, en particulier sur l'agriculture et sur la distribution de l'eau.



Les différentes nuances de rouge montrent les régions du monde où la température moyenne était supérieure à la normale au mois d'avril. (Document NOAA)

Selon les informations publiées hier par le NOAA, la période allant de janvier à avril 2015 a été le début d'année le plus chaud jamais mesuré. Le record de 2010 est battu. La température moyenne du globe était de 0,80 degré supérieure à la moyenne des relevés du siècle dernier. Sur les continents, cette moyenne était de 1,48 degré

au-dessus de la norme du 20e siècle. Sur les océans, c'était une surchauffe de 0,55 degré.

Ce phénomène a des conséquences. Aux États-Unis, la sécheresse s'installe dans le Nord-Ouest, le Middle West et l'Ouest du pays. Cela signifie que les régions agricoles sont touchées. Si ce phénomène persiste au cours de l'année, alors d'autres parties du monde connaîtront à leur tour la sécheresse.

Toute l'économie mondiale pourrait s'en trouver bouleversée, avec une tension sur les produits de première nécessité.

La Réunion concernée

À La Réunion, le passage d'un cyclone et surtout de la tempête Hali-ba ont permis de recharger les nappes en déficit. Mais cela ne s'est pas fait de manière uniforme. Si dans l'Ouest et le Sud, la situation est excédentaire, l'Est est en déficit. Concernant les cours d'eau, 7 stations de mesure sur 9 enregistrent un débit inférieur à la moyenne d'avril. Seuls les hauts de l'Ouest sont épargnés, avec un record de débit pour la source Dussac au Télavelave. Ailleurs dans le Sud, dans le Nord et dans l'Est, le cours d'eau sont en dessous de la normale attendue pour un mois d'avril. Les déficits sont compris entre -69 % pour la rivière Langevin, et -117 % pour le Bras Panon.

C'est la situation au moment où s'installe la saison sèche à La Réunion.

La perspective d'une année 2015 qui s'annonce chaude est donc inquiétante. La Réunion n'est pas isolée dans le monde, et aucune frontière invisible n'arrête les effets du changement climatique.

Depuis plusieurs années, les périodes de sécheresse se succèdent. Elles réduisent les rende-

ments prévus, et mettent les agriculteurs en difficultés. Hier, la CGPER a demandé le versement des aides au plus tôt, en raison des problèmes de trésorerie causés par une campagne sucrière 2014 jugée « catastrophique ». Une autre conséquence, ce sont les coupures d'eau car la ressource n'est pas suffisante. Si les cours d'eau utilisés comme captage sont en déficit, alors des problèmes vont arriver.

Un Réunionnais est président de l'ONERC

La hausse des températures au niveau du globe est une tendance lourde. Si les quatre premiers mois de 2015 sont les plus chauds depuis que les mesures existent, il faudra s'attendre à ce que 2015 soit une des années les plus chaudes jamais observée.

Le lien entre ce phénomène et les activités humaines est connu. Apporter une réponse à cette crise sera au centre des discussions de la

conférence de Paris sur le climat à la fin de l'année. Dans cette question de premier plan, La Réunion compte dans ses rangs un élu en pointe dans cette bataille : Paul Vergès, président de l'Observatoire national sur les effets du changement climatique (ONERC). Il a en effet réussi à obtenir l'unanimité des parlementaires pour le vote d'une loi faisant de la lutte contre le changement climatique une priorité nationale, c'était en 2001. Cette année, il est l'initiateur d'une résolution signée par des sénateurs de tous les groupes de cette assemblée, proposant une initiative aux pays de la COI pour la conférence de Paris sur le climat.

Gageons qu'au cours de cette année décisive sur une question très concrète, les Réunionnais puissent être informés, et donc que la parole soit donnée à Paul Vergès, seul Réunionnais à présider une instance de haut niveau chargée d'apporter des propositions d'adaptation au changement climatique.

M.M.

Forum mondial sur le dialogue interculturel à Bakou

«La diversité culturelle : une autre façon de dire la dignité humaine et les droits humains»

Le 3e Forum mondial sur le dialogue interculturel « Partager la culture pour une sécurité partagée » a ouvert hier à Bakou, en Azerbaïdjan. Cette manifestation s'inscrit dans la Décennie internationale pour le rapprochement des cultures. Organisée par l'UNESCO, elle souligne l'importance de la diversité culturelle et du dialogue. Voici des extraits du communiqué diffusé à cette occasion par l'UNESCO, avec des inter-titres de Témoignages.

« Nous le disons encore une fois aujourd'hui, à l'occasion de ce Forum mondial – la diversité culturelle est une autre façon de dire la dignité humaine et les droits humains, » a déclaré la Directrice générale.

Les autres orateurs de la cérémonie d'ouverture étaient le Haut Représentant de l'Alliance des civilisations des Nations Unies, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, M. Iyad bin Amin Madani, le Directeur général de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, M. Abdulaziz Othman Altwajiri, et le représentant de Taleb

Rifai, le Secrétaire général de l'OMT. Après l'ouverture, la Directrice générale a lancé le livre « Agree to differ », une publication de référence de l'UNESCO et Tudor Rose sur la Décennie internationale pour le rapprochement des cultures, dont l'UNESCO est l'agence chef de file.

« Accepter différents points de vue – ou convenir d'être en désaccord – ne signifie pas une forme passive de tolérance pour les opinions des autres – cela signifie un engagement actif avec les autres, sur la base du respect, de la dignité et de la compassion, » a déclaré Mme Bokova lors de la présentation de la publication en présence de Mme Mehriban Aliyeva, Première Dame de la République d'Azerbaïdjan, et du

Président.

Dialogue interreligieux et interculturel

Une place très importante a été accordée à l'UNESCO dans cette troisième édition du Forum de Bakou.

En plus d'un certain nombre de groupes de travail menés par l'UNESCO, un Forum académique de 40 Chaires UNESCO sur le dialogue interreligieux et interculturel sera organisé en parallèle du Forum mondial. Le but principal de cet événement sera de faire une évaluation de l'état des lieux concernant la recherche actuelle sur le dialogue interreligieux et interculturel.

Edito

La responsabilité des élus est engagée après l'appel de Paul Vergès à soutenir concrètement les planteurs de canne

Les élus réunionnais ne peuvent plus se réfugier dans le silence devant la situation préoccupante des planteurs de cannes. Il s'agit quand même de l'avenir de l'économie et la société réunionnaises.

Le Président de la République est venu à La Réunion en août dernier pour dire son accord sur les 38 millions d'aide supplémentaire qui seront nécessaires pour que toute la filière puisse continuer à exister. La ministre des Outre-Mer a confirmé. Mme la Commissaire Européenne a dit qu'elle soutiendra le dossier lorsque celui-ci sera examiné à Bruxelles.

À ce jour, le gouvernement français n'a pas encore envoyé sa demande de dérogation. Il compte le faire au dernier trimestre 2015. Pendant ce temps, la coupe sera terminée et il ne restera plus aux planteurs que leurs yeux pour pleurer, si le gouvernement se dérobe. Et, comme toujours, on cherchera qui est responsable. Pourquoi les élus sont-ils silencieux ?

Or, nous pouvons aider les planteurs à sortir de l'impasse. Il faut signer la Convention qui lie l'usurier et les planteurs, sous l'égide de l'Etat. La Convention de la campagne 2014-2015 n'est plus valable. Il faut signer avant de commencer à couper. Après c'est trop tard.

Les élus ont été surpris par la proposition lancée par Paul Vergès envers les planteurs. Il demande que les collectivités garantissent les 38 millions d'euros en question pour débloquer la situation et tranquilliser les planteurs inquiets. Ce montant n'est qu'une garantie. Nos collectivités ont l'habitude de garantir les emprunts des bailleurs sociaux. Combien de centaines de millions ? Ce montant de 38 millions est vraiment peu de chose comparé aux 5000 millions de dépenses engagées chaque année.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Rapport 2015 de l'OIT

Le travail précaire se généralise

Guy Ryder, directeur général de l'OIT, a annoncé, le 18 mai à Genève, lors de la présentation du rapport 2015, qu'il fallait désormais une meilleure prise en compte des formes d'emploi informels et précaires, afin de réduire les inégalités et le niveau de pauvreté dans certains pays.

Dans son rapport 2015, intitulé « Emplois, questions sociales dans le monde », l'organisation des Nations Unies a pris conscience de la nécessité de prendre en compte les emplois informels, qui sont plus courants que les emplois dits « classiques ».

Par le passé, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) faisait l'état de la situation sur des formes d'emploi plus « classiques » telles que le plein-temps, le salarié, et le contrat permanent. Mais ces analyses ne reflétaient pas la réalité de la situation des millions de travailleurs dans le monde.

84 % des travailleurs dans le monde en emploi informels

Le rapport indique que les trois quarts des 84 % de la main d'œuvre mondiale sont employés à titre temporaire ou avec des contrats à durée déterminée. Il s'agit principalement d'emplois informels « souvent sans aucun contrat, comme travailleurs indépendants ou dans des emplois familiaux non rémunérés », note le rapport.

« Jusque-là, la réponse de l'OIT était d'assurer les formes standards de l'emploi. Il ne s'agit pas d'abandonner cette optique, mais d'assurer un traitement égal à tous les travailleurs ne bénéficiant pas de la sécurité et de la protection attachée aux formes dites classiques », a expliqué le directeur de l'OIT.

Pour cet ancien dirigeant de la Confédération syndicale internationale, les emplois informels ne peuvent plus être considérés comme de « seconde catégorie », car « il faut prendre en compte cette nouvelle réalité et adapter les politiques du marché du travail, ainsi que la législation aux diverses formes d'emploi ».

Ainsi, plus de 60 % des travailleurs sont privés de tout contrat de travail et la plupart d'entre eux sont à

leur compte ou contribue au travail familial, particulièrement dans les pays en développement. De plus, 42 % des travailleurs salariés travaillent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

Le rapport met en évidence qu'en dépit de l'essor international de l'emploi salarié, celui-ci « ne représente encore que la moitié de l'emploi global, avec de fortes disparités entre les régions ». Par exemple, dans les économies développées et en Europe centrale et du Sud-Est, environ 8 travailleurs sur 10 sont des employés alors qu'en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne le chiffre est plutôt de 2 sur 10.

Hausse de l'emploi partiel

L'organisation internationale révèle une augmentation de l'emploi à temps partiel entre 2009 et 2013, particulièrement chez les femmes. « Ces nouveaux chiffres révèlent un monde du travail de plus en plus diversifié. Dans certains cas, les formes atypiques de travail peuvent aider les gens à prendre pied sur le marché du travail.

Mais ces tendances émergentes sont aussi le reflet de l'insécurité généralisée qui touche aujourd'hui beaucoup de travailleurs dans le monde », a affirmé Guy Ryder.

Pour ce dernier, « le tournant que nous observons de la relation d'em-

ploi traditionnelle vers des formes d'emploi plus atypiques s'accompagne souvent d'une hausse des inégalités et du taux de pauvreté dans de nombreux pays ».

Pour le directeur de l'OIT, il est à craindre des risques « de perpétuer le cercle vicieux d'une demande globale faible et d'une création d'emplois lente qui caractérisent l'économie mondiale et de nombreux marchés du travail tout au long de la période de l'après-crise ».

Guy Ryder préconise une prise en compte des changements de standards de la part des politiques, afin qu'ils mettent en place des politiques économique et publique adaptées à l'évolution de la situation. « Ce qui veut dire qu'il faut stimuler les possibilités d'investissement pour relancer la création d'emplois et la productivité, tout en garantissant la sécurité d'un revenu adéquat pour toutes les catégories de travailleurs, pas seulement pour ceux qui ont des contrats stables », a estimé ce dernier.

Cette précarité de l'emploi créé également des inégalités de revenu qui « s'aggravent ou demeurent élevées dans la majorité des pays ». D'après l'OIT, cette tendance « amplifie la multiplication des formes atypiques d'emploi, l'accroissement du chômage et l'inactivité. Les écarts de revenus entre travailleurs permanents et travailleurs intérimaires se sont creusés au cours des dix dernières années ».

SaiLin

Mieux réglementer l'emploi

Selon les auteurs du rapport, il est « indispensable » de réglementer le travail, afin de « protéger les travailleurs, surtout ceux qui exercent un emploi atypique, contre les traitements injustes ou arbitraires et de permettre la conclusion de contrats en bonne et due forme entre employeurs et travailleurs ». Avec la crise économique et financière, la protection des travailleurs

s'est généralement détériorée en Europe. C'est pourquoi, « l'enjeu principal est de faire coïncider la réglementation à un marché du travail de plus en plus diversifié », a expliqué Raymond Torres, Directeur du département de la recherche de l'OIT et principal auteur du rapport.

Il faut « des règles bien conçues peuvent soutenir à la fois la croissance économique et la cohésion sociale. »

Paroles de vie d'Alain Lorraine

Dans la nuit du 18 au 19 mai 1999, Alain Lorraine nous quittait. Né en novembre 1946, à Saint-Denis, il n'avait pas encore 53 ans. Ainsi, s'achevait trop tôt, à Paris, l'errance d'un « vagabond de l'existence », tantôt isi anndan, tantôt dann péi déor. Ali minm vavangèr !

Ici ou ailleurs, ce " poète journaliste " comme le baptise Alain Gili (Ecrans d'Indianocéan) regardait et écoutait tout autour de lui pour ensuite nous faire partager ses fulgurations en formulations surprenantes. Un pas de côté et un nouveau sens habite des expressions familières !

À travers poèmes, essais-reportages, articles de presse, nouvelles, théâtre, ce penseur poète a également vavangé dans de multiples registres, avec le souci constant de mettre en l'air « les anges blessés » de l'Histoire. Le poète se fait porteur de leurs souffrances, mais ne s'y complait pas. Il veut ouvrir grands les chemins de l'espérance, chemins déjà tracés par la résistance créative des dominés au cœur de « la culture de la nuit ». Dans une interview réalisée avec Jo-



sé Macarty (Témoignages, 21 août 1980, « la Réunion, un pays pour cinq révolutions ») il prônait « la rencontre des nécessités de l'économie et des droits de l'imaginaire ». Comment rendre féconde cette rencontre ?

En devenant « son propre garde-manger alimentaire », en faisant « rencontrer l'histoire et la géographie » pour faire vivre l'indiano-céanie, en ayant « la politique de sa culture » car c'est bien la culture qui irrigue la conscience de ce que l'on

veut construire ensemble. Il s'agit aussi de « faire la rencontre de l'agriculture et de la culture » dans un pays où le secteur tertiaire a pris tant de poids. Enfin, « susciter une prise de confiance » des atouts de La Réunion devrait permettre d'inventer un modèle propre rassemblant « une très grande majorité de la population sur une politique de changement fondamental ». Cela donne envie, oui !

Brigitte Croisier

Au-delà de la réforme du collège, à quand la philosophie pour les enfants ?

Le projet gouvernemental de réforme du collège en France et dans les Outre-mer fait actuellement l'objet d'un débat parlementaire et de nombreuses polémiques sur ses perspectives comme sur son contenu. Des manifestations syndicales et d'organisations parentales ont même été organisées ce 19 mai pour contester ce projet et proposer d'autres mesures.

Je voudrais profiter de ces débats pour souligner qu'une question fondamentale est rarement évoquée au sujet de l'enseignement : quand est-ce que la philosophie sera-t-elle enseignée à La Réunion dans les collèges et les lycées avant les classes terminales mais aussi dans les écoles primaires et maternelles ?

Une association culturelle du pays, le Cercle Philosophique Réunionnais, pose ce problème depuis sa fondation en 2006 et celui-ci a été

évoqué à nouveau récemment à l'occasion de la création des activités périscolaires. Mais, pour l'instant, il n'y a pas de suites concrètes de la part des autorités à ce projet.

Or, il faut savoir que l'UNESCO défend cette cause essentielle depuis des décennies dans le monde entier auprès des États membres, avec des résultats positifs dans plusieurs pays des divers continents.

En effet, dans son magnifique ouvrage publié en 2007 sous le titre « La philosophie, une école de la liberté », cette instance internationale de l'éducation et de la culture rappelle à quel point il est indispensable de « promouvoir les pratiques à visée philosophique aux niveaux préscolaire et primaire » ainsi que les « orientations et pistes d'action » à mettre en œuvre dans ce domaine. Elle souligne que « l'UNESCO a toujours œuvré pour

fortifier l'enseignement de la philosophie dans le monde et encourager sa création là où il n'existe pas. C'est à la réunion d'experts de mars 1998, tenue à l'UNESCO, que furent explicitement formulées des recommandations spécifiques sur la « philosophie pour les enfants » (PPE) ».

D'où la question très importante à poser : à quand la « PPE » pour la jeunesse réunionnaise afin de « mieux faire face aux défis de demain », comme le dit le directeur général de l'UNESCO dans cet ouvrage ?

Et cette autre question : le peuple réunionnais a-t-il le pouvoir de décider la mise en application par le système éducatif de l'enseignement de la philosophie dans son pays, afin de permettre à ses enfants et à l'ensemble des citoyens de devenir libres et responsables ?

Lucien Biedinger

Risque sanitaire

NRL et importation de roches : et si par ce biais la peste venait à se déclarer à La Réunion ?

Il n'est pas dans nos intentions de jeter l'opprobre sur Madagascar, mais simplement de signaler les risques que nous font prendre les inconséquents qui préparent l'importation de centaines de milliers voir des millions de tonnes de roches de Madagascar. Ce risque a été évoqué dans le séminaire de Saint-Pierre du PCR, il y a quelques semaines. Quelques recherches font apparaître que ces risques sont hélas très réels, n'en déplaise aux apprentis sorciers de tous acabits et aux nouveaux chercheurs de fortune. Le lecteur trouvera ci-dessous des extraits d'une interview du directeur de l'institut Pasteur de Madagascar parue dans l'Express de Madagascar qui signale notamment la résurgence de la peste dans ce pays.

Le directeur de l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) fait le point sur la situation de la peste à Madagascar, et sur les missions de l'IPM dans la promotion de la santé publique à Madagascar. Le professeur Christophe Rogier déclare : "la surveillance des rats et des puces suspendues depuis 2006

Madagascar dispose d'un vrai institut pasteur. Celui-ci a été créé en 1898 et est régi par une convention qui lie depuis 1961 l'Institut Pasteur à Paris et le Gouvernement de Madagascar. Cette convention fait de l'IPM un établissement scientifique malgache, sans but lucratif, reconnu d'utilité publique et placé sous le haut patronage du Gouvernement. Sa direction scientifique et administrative répond aux exigences de l'Institut Pasteur à Paris.

La mission de l'IPM de Madagascar est de mener les travaux les plus profitables à la protection de la santé publique, et au développement économique de Madagascar. À ce titre, il effectue les études et les recherches demandées par le Ministère de la santé (...), et fournit gratuitement les sérums et vaccins nécessaires au traitement de la rage pour toute la population de Madagascar, cela depuis plus de 110 ans sans aucune interruption. Dans les temps anciens, la fourniture gratuite de vaccins par l'IPM a permis à Madagascar d'être le premier pays au monde à éliminer la variole (...).

Un personnel bien formé. L'IPM est bien un Institut malgache au service de Madagascar. L'institut dispose d'un personnel bien formé et particulièrement dévoué : plus de 350 employés malgaches de l'IPM dont une vingtaine de cadres supérieurs, un peu moins de 20 membres du personnel du ministère de la Santé publique, et une douzaine d'expatriés français, belge, italien et britannique.

(...) L'IPM est Centre collaborateur OMS pour la peste, laboratoire national de référence OMS pour la grippe, la poliomyélite et la rougeole, Centre ou laboratoire national de référence pour le ministère de la Santé ou le ministère de l'Élevage pour la rage, les virus transmis par des insectes (arbovirus), pour les bactéries qui provoquent le choléra, la typhoïde ou la dysenterie, pour la tuberculose, pour l'analyse des eaux dans les industries agro-alimentaires et le contrôle des denrées animales, et pour de nombreuses autres maladies touchant le bétail... L'IPM accueille aussi des laboratoires du Ministère de la Santé comme le Laboratoire central de la bilharziose. Dans ces laboratoires très spécialisés, les techniciens et les biologistes effectuent les diagnostics et les recherches qui permettent à Madagascar de lutter au mieux ou de prévenir les maladies provoquées par des microbes souvent dangereux

La surveillance épidémiologique qui repose sur les travaux de laboratoire(...) implique aussi un vaste réseau de sites sentinelles, trente-quatre centres de santé de base, dix-sept hôpitaux et près de quatre-vingts agents de santé communautaire qui, tous les jours ou une fois par semaine, dans l'ensemble du pays, envoient par SMS ou par internet des informations sur la santé des populations, sur les fièvres...

Ce système sentinelle et les examens de laboratoire ainsi que les connexions étroites avec les responsables du ministère de la Santé, au niveau des districts, des régions et au niveau central, permettent de détecter rapidement des épidémies, d'en identifier les causes, et d'orienter les responsables de la lutte vers les méthodes les plus appropriées.

– Qu'est-ce qui est à l'origine de la réémergence à Madagascar de cette maladie qui, à un moment, semble avoir été maîtrisée ?

(...). L'utilisation de traitements antibiotiques et le renforcement des mesures de santé publique ont réduit très fortement la morbidité et la mortalité dues à cette maladie, mais ne peuvent pas permettre de la faire complètement disparaître, car la bactérie de la peste circule chez les rats et des mammifères sauvages qui sont les réservoirs naturels de la peste, et peut persister

plusieurs années dans le sol. Comme ces réservoirs et le sol ne peuvent pas être traités, supprimés ou désinfectés, il n'est pas possible d'éradiquer la peste.

La surveillance des vecteurs de la peste a cessé depuis 2006

La stratégie de Madagascar contre la peste est souvent donnée en exemple, mais sa mise en œuvre se heurte à des problèmes d'organisation et de logistique que les crises économiques et sociales que notre pays connaît depuis de nombreuses années peuvent aisément expliquer. Ainsi, la surveillance des rats et des puces dans la capitale et dans le pays, qui permettait d'évaluer et de mieux cibler la lutte a été suspendue depuis 2006, faute de moyens. Elle devrait prochainement reprendre grâce à une aide de la Banque Mondiale.

– les principales causes de la ré-émergence de la peste ?

Le problème récurrent de la gestion des ordures et de l'insalubrité de l'habitat contribue aussi à augmenter le contact entre les rats, leurs puces et les humains... multipliant les occasions de transmission de la peste à l'Homme. Elle se manifeste alors sous sa forme bubonique, avec de la fièvre et des ganglions qui grossissent et sont douloureux. C'est ce qui pourrait expliquer la ré-émergence de la peste dans des quartiers d'Antananarivo après 7 à 10 ans de silence. L'accès au diagnostic et au traitement est un point critique (...)... Lorsque la peste bubonique n'est pas traitée à temps, elle peut se transformer, en environ

une semaine, en peste pulmonaire et être alors transmise directement et beaucoup plus rapidement, d'humain à humain. Dans ce cas, la maladie puis la mort peuvent survenir en deux à trois jours seulement. Les rites funéraires traditionnels qui impliquent un contact avec le corps du défunt sont alors à très haut risque de transmission. C'est pour cette raison que les corps doivent être désinfectés et enterrés à part dans des conditions assurant la sécurité des vivants... mais qui sont parfois mal acceptées par les familles(...).

– la situation de la peste en 2014...

La situation de la peste en 2014 à Madagascar reste sensiblement la même que les années précédentes en termes de nombre de cas et de décès. Les faits marquants ont été la survenue de deux cas dans la capitale, dont un mortel, et une proportion élevée de cas de peste bubonique décédés, le plus souvent à cause d'un recours tardif à des soins appropriés rapidement

– les principales maladies ou pathologies que Madagascar devrait craindre aujourd'hui ?

(...) Il existe une multitude de maladies infectieuses dont beaucoup restent négligées. Je pense en particulier à la bilharziose qui est transmise lorsque l'on entre en contact avec l'eau douce de lacs ou de rivières. Elle provoque des hémorragies dans les selles et les urines et peut finir par tuer. Une campagne de traitement de masse du Ministère de la santé financée par la Banque Mondiale commencera dans les prochaines semaines. L'IPM a contribué à l'analyse de l'étendue du problème. Je pense aussi à la tuberculose qui reste à un niveau très

élevé dans notre pays, bien que les infections par le VIH soient trop rares pour en expliquer l'importance : elle est d'abord due à la promiscuité, à l'état nutritionnel et au niveau économique et social d'une grande partie de notre population. Il ne faut pas oublier non plus des maladies non transmissibles comme le diabète et l'hypertension artérielle qui, avec le tabagisme, provoquent des maladies cardiovasculaires comme les AVC (accidents vasculaires cérébraux) ou les infarctus : elles sont la première cause de mortalité à Madagascar, avant les maladies infectieuses... L'IPM a donc commencé des recherches sur ces maladies.

– Obligation de déclarer les cas de peste.

Il existe un petit nombre de maladies dont le potentiel épidémique planétaire oblige les pays à la déclaration. C'est le cas de la peste. L'OMS, cependant, ne rend public que les données que les Ministères de la santé veulent bien déclarer. Il n'y a donc pas d'antagonisme possible entre l'OMS et les autorités sanitaires des pays.

Propos recueillis par Lova Rabary-Rakotondravony

« la bactérie de la peste circule chez les rats et des mammifères sauvages qui sont les réservoirs naturels de la peste, et peut persister plusieurs années dans le sol. Comme ces réservoirs et le sol ne peuvent pas être traités, supprimés ou désinfectés, il n'est pas possible d'éradiquer la peste »

Oté

Plizanpli danzéré, la NRL !

Mi sort lir in zistoir dsi la grip éspagnol. Zot i koné, sa sé in n'afèr lé touzour dann la tête bann vyé z'ansien rényoné. Pou kosa ? Pars sa lété in maladi l'avé poin arien pou fé kont li, sirtou dann tan-la : demoun téi mor an kantité avèk sète espès do pès la. La pa dir lontan mé pou tyé li la tyé é sak té i mor pa avèk la maladi téi mor avèk la féblès. Mé kansa sa la éspasé ? Ousa sa té i sort ? Koman sa l'arivé ? Sa la éspas apré lo promyé gèr mondyal. Sa l'ariv par lo bato : « Lo Madona », dan la tèr banna la mète pou fé lo kontropoi. Bato-la té i ramenn bann solda rényoné mor dann bosfor-dardanèl par la gèr.

La tèr ? Oui dan la tèr . Sa i komans fé réflèshi anou sa.

Pli pré par rapor La Rényon, kan l'armé La Frans la sort Madégaskar, avèk son bann z'anzin la amenn la tèr isi é dann lo tèr kosa n'avé vèr blan ? Sa nou lé sir n'avé vèr blan é lo famé vèr blan la mète nout l'agrikiltir a znou, dann la difikilté dé z'ané, é dé z'ané.

Dan la tèr ? Sa i komans fé réflèshir anou ankor plis sa. Réflèshir, mé pa asé pou tir loson.

Zordi, ala ké la réjyon i vé roganiz in l'inportasyonn galé dopi Madégaskar. In pé i di 250000 tone, d'ot i di dann la réalité sé 3.800.000 tone k'i fo. Sa galé prop sa ? Sa na poin in mové z'afèr la-dan ? Kékshoz k'i apèlre la raj, la pèst épi d'ot z'afèr osi danzéré ? Kisa l'apré zoué lo z'apranti sorsyé ? Kisa ?

Plizanpli danzéré la NRL !

Justin

NB. In n'afèr moin la tir dann modékri Jean Claude Martigné : « Té i falé fé vnir la tèr Mayotte, isi La Rényon. Trant kilo la transporté pou fé in l'étide géotermik. La mète lo trant kilo dann in l'anbalaz inpèrméab. Laté oblizé an avoir in lotorizasyon éspésyal avèk la douane é avèk la deal..2 kan té fina travay la dsi, dann laboratoir...la bril lo trant kilo pou anpèsh kontamine La Rényon ». In pti bour tèks an fransé Justin la mète an kréol mé lo rèt lo tèks lé pliské intérézan.

« Lo dyab i manz son manzé ! » - in kozman pou la rout

Kan in moun lé mèg, mèg mèm, demoun i pans li lé malad. Kisoï lo vèr l'apré pik ali, kisoï lo vèr solitèr, kisoï la maladi d'somèy (moush tsé-tsé)... dé foi pli pir ké sa... Zot i koné, isi ni kroï tout sort kalité balivèrn nou, sirtou bann z'afèr ou i gingn pa vérifyé... Ou i gingn pa vérifyé, mé i anpèsh pa ou kroï sa rède é fèrm, konmsi sé in vérité. Shak foi ké la médsine i trouv pa ousa i provien in maladi, ni pans lo sirnatirel. E dann lo sirnatirèl sak lé mové ni pans an promyé Grandyab la fote. Gran Dyab-la, sa i koné fé d'mové z'afèr. Donk si in boug, li pé pa pran in milimète la grès osinonsa lo misk ni di. « Lo dyab i manz son manzé ». Kosa zot i anpans ? Moin mi méfyé solman parraport lo maladi.